

Prissé



Bulletin municipal
Janvier 2016

n°107

www.mairie-prisse.fr

Prissé

sommaire

Edito p1

Notre Commune en action

Travaux Voirie p2

Bâtiments communaux p3

Rue de la Fontaine p4

Inscriptions aux écoles et car p5

Affaires scolaires p6-7

Classes en 6 p8

Site Internet p8

Oxy'Jeune p9

Parc municipal p10

Citoyenneté p10

CCAS p11

Développement durable p12-13

Intercommunalité

CAMVAL p14-15

SITUM p16

SIVOM de la petite Grosne p17

SIVU p18-19

La Vie Associative

Patronage des écoles p20

Foyer rural p21

Chorale « A Piacere » p22

Cercle de l'Amitié p22

Sibé Musique - La Coda p23

L'Echo de la Bib p24-25

Société de Pêche p26

ESPM p27

Association Cycliste Prisséenne p28

Tennis Club p29

ADMR p29

Garderie "les P'tits Loups" p30

Don du sang p30

Infos diverses

Point d'accès au Droit p31

Adaptation des horaires de La Poste p31

Calendrier des manifestations 2016 p32-33

Etat Civil p34

Renseignements

Utiles p35-36-37

Bulletin Municipal de Prissé

Directeur de publication : Michel D'AVENTURE

Responsable de rédaction : André DEWERT

Crédit photo : Chantal CASSOU - Maryline JOSEPH

Conception/réalisation imprimerie monterrat - 03 85 36 38 00

C'est le temps des réformes.

Avec la disparition du Conseil Général, remplacé par le Conseil Départemental, le nombre des cantons a été réduit de moitié, mais avec deux conseillers départementaux par canton.

Nous venons d'élire les nouveaux conseillers régionaux pour la nouvelle région qui regroupe Bourgogne et Franche-Comté.

M. Le Préfet travaille sur l'extension des communautés d'agglomération, et la Communauté de Communes du Mâconnais-Beaujolais est en passe de rejoindre la CAMVAL.

J'allais oublier l'extension du Pays Sud Bourgogne dont fait partie Prissé, et qui regroupe maintenant 90 communes.

Et cerise sur le gâteau : la « grenellisation » du plan local d'urbanisme.

Vous avez dit simplification ? Pas pour établir le budget communal ; car avec les charges supplémentaires et les aides en diminution que l'Etat nous attribue, c'est comment financer les investissements obligatoires :

- les mises aux normes accessibilité ;
- la poursuite de la réfection du réseau d'assainissement et mise aux normes de la station ;
- l'entretien de la voirie et des bâtiments, en envisageant notamment la création de nouvelles classes ;
- c'est aussi le devenir de la caserne des pompiers suite à la perspective de désengagement du Conseil Départemental.

Essayons malgré tout de rester optimistes et positifs : je ne terminerai pas sans remercier encore nos pompiers et toutes les associations, toutes celles et ceux qui se dévouent pour que Prissé reste un village convivial où il fait bon vivre.

Sans oublier celles et ceux d'entre nous qui sont dans la peine ou la détresse, et à qui je souhaite de tout cœur une meilleure année 2016.

Bonne et heureuse année.

Michel DAVENTURE

Le Maire et la Municipalité
ont le plaisir d'inviter
tous les Prisséens
à la présentation des vœux

le vendredi 15 janvier 2016
à 19 h 00 à la salle des Fêtes.

C'est également l'occasion
de souhaiter la bienvenue
aux nouveaux arrivants.



Notre commune en action

Travaux Voirie

RUE PIERRE BALVAY

Après plusieurs mois de travaux et de complications pour les riverains et usagers, la rue Balvay bénéficie d'un revêtement tout neuf pour les véhicules, de trottoirs en béton désactivé et répondant aux normes accessibilité pour les piétons.

Dès le printemps, les places de stationnement seront mieux marquées par une couche de résine teinte trottoirs, et des plantations agrémenteront les massifs.



C'est une somme totale de travaux qui s'élève à 310 200.82 € TTC, subventionnée à hauteur de 51 710 € par l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires, de 30 000 € par la Camval sur les fonds de concours, de 25 000 € du Conseil Départemental pour l'aide exceptionnelle « 100 projets pour l'emploi » et de 8 061 € au titre des amendes de police.

Michel DAVENTURE

ASSAINISSEMENT

Les travaux rue Balvay terminés, le remplacement des canalisations eaux usées, Chemin de Liennant, sera réalisé, comme prévu, début 2016. La maîtrise d'œuvre en a été confiée à Monsieur Escande, du cabinet Bonnet.

Et à la station d'épuration, après la mise en place en 2015 d'une nouvelle table d'égouttage permettant de réduire le volume des boues à épandre, c'est l'installation d'une cuve de stockage de chlorure ferrique qui permettra de séparer le phosphore des effluents à traiter.

Michel DAVENTURE





Bâtiments Communaux

LES RÉALISATIONS EN 2015

L'essentiel des travaux programmés a pu être réalisé à ce jour, à savoir :

► Groupe scolaire :

- mise aux normes de l'électricité,
- remplacement des fenêtres du couloir du groupe primaire sud,
- rénovation d'une salle de classe actuellement utilisée pour le temps périscolaire,
- rafraîchissement des volets de la bibliothèque et de l'ancienne garderie.

► Salle des sports :

- peinture des portes non concernées par les travaux d'isolation,
- éclairage du parking (mise en place d'horloge pour extinction automatique),
- aménagement d'un abri pour les utilisateurs du city-stade.



► Salle des fêtes :

- vitrification du parquet.

► ADMR et logement cour de la mairie :

- démoussage de la toiture

A noter que de gros travaux avaient été programmés pour la rénovation du bâtiment abritant le cabinet médical et un logement. Mais devant les montants engendrés et le temps de retour sur investissement très long, le conseil municipal a pris la décision de ne pas donner suite. Ce bâtiment devrait être proposé à la vente dans l'année, puisqu'il sera libre dès la réalisation de la maison pluridisciplinaire de santé.

ETUDE DE LA CRÉATION D'UN GROUPE MATERNELLE



La hausse des effectifs en maternelle a conduit à la création d'un demi-poste d'enseignant à la rentrée 2015 engendrant l'utilisation d'une salle du groupe primaire initialement entièrement dévolue aux activités périscolaires. De plus, depuis 2014, un bâtiment de type ALGECO attenant à la maternelle, est loué pour permettre la sieste des petits ainsi que les activités d'éveil. Les prévisions d'effectif étant à la hausse pour les années à venir, une étude sera menée pour la construction d'un groupe maternelle sur le terrain communal situé entre le parking et le groupe scolaire. L'idée consisterait en la réalisation d'un bâtiment évolutif avec deux salles de classe pour commencer. Une pré-étude a été effectuée par l'Agence Technique Départementale (ATD) et la commission bâtiments devra en étudier la faisabilité en fonction des coûts et des aides éventuelles.

MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

La commission a élaboré courant septembre l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) soumis à accord de la préfecture. Devant l'ampleur des travaux restant à réaliser (316 058 € TTC environ, y compris frais de maîtrise d'œuvre), un délai de six ans a été sollicité. Cet Ad'ap a bénéficié d'un accord des services de l'état le 5 novembre 2015, la salle des sports fera l'objet des premiers travaux en 2016, pour un montant de 53 000 € TTC environ.

Pierre DESROCHES



Rue de la Fontaine

C'est un changement de décor radical, avec la démolition des anciens abattoirs ; démolition qui permettra la création d'un nouveau parking.

Dans la continuité, à l'emplacement des jardins rachetés par la commune en 2013, a débuté la construction par « Demeures de Saône » du bâtiment qui abritera les cabinets médicaux et paramédicaux, ainsi que des logements type PSLA (location/vente).

Nouvelle construction qui nécessitera un renforcement électrique, avec un programme d'enfouissement des lignes d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication.



La mise en chantier de la caserne des pompiers restant dans l'expectative, c'est tout de même plus d'un an de travaux pour la rue de la Fontaine, avec le renouvellement programmé par le syndicat des eaux des canalisations eaux potable.

Et pour finaliser, la mise aux normes accessibilité pour sécuriser l'ensemble et les piétons en particulier.

Michel DAVENTURE



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE RÉNOVATION

NECLOUX

Qualité PV

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
ISOLATION DES COMBLES
DEMOUSSAGE

Z.A. Le pré de Lit - 71960 PRISSÉ • Tél. 03 85 39 09 66 - Port. 06 85 06 62 69

Sauveurs Régionales

TRAITEUR
BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Pour vos repas de cérémonies : Mariage - Banquet - Buffet - Cocktail - Lunch...

71960 PRISSÉ - Tél. 03 85 32 26 85 - E-mail : sauveurs.regionales@wanadoo.fr



Inscriptions aux écoles rentrée scolaire 2016-2017



La rentrée des classes aura lieu le
Jeudi 1er septembre 2016.

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, les parents des futurs élèves sont priés de se présenter au secrétariat de mairie avant le 31 mars 2016, afin d'établir les certificats de pré-inscription de leurs enfants, pour la rentrée scolaire de septembre 2016.

Cette inscription concerne :

- les enfants nés en 2013.
- les nouveaux habitants.

Se munir :

- du livret de famille.
- d'un justificatif de domicile récent.

L'inscription définitive sera enregistrée par la directrice, à l'école maternelle début juin 2016. A cette occasion, l'enseignante de la classe des petits accueillera les familles dans les locaux scolaires.



Inscriptions au car de ramassage scolaire

Les nouveaux enfants qui emprunteront pour la première fois le service de transport scolaire qui dessert les écoles communales, organisé en collaboration avec le SITUM, doivent obligatoirement, au préalable, être inscrits auprès de la Mairie, organisatrice du service.

Dans son règlement intérieur, le SITUM a institué une nouvelle disposition qui stipule : « ***l'enfant est tenu de garder dans son cartable le double du coupon avec sa photo qui pourra éventuellement être demandé par le chauffeur ou contrôleur.*** »

Les parents sont priés de se présenter en Mairie, pour retirer le dossier d'inscription qui devra être retourné en Mairie avant le **30 juin 2016**.

Pour ceux qui prennent déjà le bus, ils recevront directement le bulletin d'inscription par l'intermédiaire des directeurs d'écoles. Celui-ci sera également à retourner en mairie pour cette même date.

Prissé - 15 rue Pierre Balvy



JOURNAUX PRESSE

LAFOY Damièle

Librairie Papeterie
Articles de pêche
Point Relais Kiala (3 Suisses)
Cartes téléphoniques, loterie

Ouverture de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h
Fermeture le mercredi après-midi

Tél./Fax : 03 85 37 81 61

Mail : danielafoy@wanadoo.fr

Laurent
COLLOVRAY

Charpente
traditionnelle
Couverture
Zinguerie



71850 CHARNAY-LES-MACON
Tél. Fax 03 85 34 60 95



Un brun secret

Artisan coiffeur

Place de l'église

71960 Prissé

03 85 37 61 77



Affaires scolaires

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2015 - LES EFFECTIFS

École élémentaire : 127 élèves répartis comme suit :

- Cours préparatoire, madame Pelletier : 16 élèves,
- Cours élémentaire 1ère année, madame Toutant : 29 élèves,
- Cours élémentaire 2ème année, madame Turlan : 28 élèves,
- Cours moyen 1ère année, monsieur Audry : 29 élèves,
- Cours moyen 2ème année, monsieur Lovato, directeur en décharge le vendredi, remplacée par madame Bernardin : 26 élèves.

L'aide administrative est assurée par madame Gultekin, madame Charnay est remplaçante et madame Perroche apporte une aide dans le cadre du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté.

École maternelle : 82 élèves répartis comme suit :

- Petite section, madame Bertholomey : 25 élèves,
- Moyenne section, madame Favier, directrice, remplacée le vendredi par madame Thibert : 23 élèves,
- Grande section, madame Jaunard-Laborde : 34 élèves.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont mesdames De Faria, Da Fré et Berland, secondées par mademoiselle Bernardin (aide aux ATSEM, cantine et temps d'activité périscolaire (TAP)) en contrat « emploi d'avenir ».

Le jour de la rentrée, comme convenu, l'inspectrice de notre circonscription, madame Girard-Sœur est venue faire le comptage des enfants de maternelle : un demi-poste est venu augmenter l'effectif des enseignantes. Madame Charnay dispense la classe à 16 élèves de Grande section tous les matins. L'après-midi six enfants sont pris en charge dans les classes de petite ou moyenne section, avec l'aide de Laura Bernardin.

Cette classe a été installée dans la première salle du bâtiment sud élémentaire (avec l'achat de mobilier supplémentaire). La partie gauche de la salle est utilisée les mardis et vendredis après-midi par les activités TAP (temps d'activités périscolaires). Le module installé entre les deux écoles sert de salle de repos et de salle d'éveil.





Les Conseils d'école réunissant délégués de parents, enseignants, délégués départementaux de l'éducation nationale, élus, centre de loisirs éducatifs de Mâcon et ATSEM se sont tenus le 5 novembre.

Le règlement, les effectifs, les travaux, les activités du premier trimestre et les TAP (accueil gratuit encore pour cette année) dont la fréquentation est de 98 % ont été évoqués.

En maternelle, l'activité musique sera remplacée par une activité cirque, prise en charge par le patronage, avec une aide de la commune.

Temps d'activités périscolaires : comme l'année dernière P. Gelin, coordinatrice du centre de loisirs éducatifs de Mâcon, organise diverses activités sportives et culturelles avec des intervenants pour les élèves de l'élémentaire. Pour les maternelles, temps calme et sieste avec du personnel communal (ATSEM, madame Bosset



et si besoin mesdames Ribeiro, Point et Humbert). L'activité mosaïque effectuée par des élèves élémentaires, avec Mylène Dupasquier, verra la réalisation d'une fresque qui sera fixée sur le mur de la maternelle (aide financière de la commune de 1 000 €).

Danièle RODRIGUEZ





Domaine Val Lamartinien
Saint-Véran - Bourgogne - Mâcon - Crémant de Bourgogne
Gaëc Hubert et Alain TRIBOULET
Propriétaires-Récoltants

"Colonges" - 71960 PRISSÉ - Tél. 03 85 37 80 26 - Fax : 03 85 37 62 07
Mise en bouteilles à la propriété - Vente et expédition - TARIF SUR DEMANDE



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE VENTILATION
ÉNERGIES NOUVELLES

71960 PIERRECLOS - Tél. 03 85 35 72 91 - Fax 03 85 35 73 43
mansiat.daniel@orange.fr



Classes en 6

FÊTER SES CLASSES EST UNE TRADITION ...

Comme chaque année la municipalité organise une première rencontre avec quelques conscrits afin de préparer cette journée festive.

La classe en 6 pourra-t-elle organiser et réaliser cette manifestation ?

Voilà deux décennies que celle-ci – pour la classe en 6 – est annulée par manque d'organisateurs.

Nos jeunes conscrits, pour diverses raisons, ne sont pas suffisamment nombreux et disponibles pour mener dans la tradition cette manifestation.

Suite à la première réunion, les aînés ont souhaité changer l'organisation de cette journée espérant attirer leurs conscrits à participer à cette fête.

La date retenue est le **samedi 16 avril 2016**.

Le rassemblement se fera comme d'habitude à la **cave coopérative** mais vers **16 heures**, suivi du défilé, dépôt de la gerbe au monument, discours, photos, vin d'honneur, repas vers 20 h 30 sur inscription suivi de la soirée dansante.

Alors on compte sur vous tous pour que cette joyeuse troupe des classes en 6 puisse se retrouver pour faire la fête.

C'est l'occasion de rencontrer conscrits, amis, voisins, et de profiter d'un instant d'échange et de convivialité.

Nous habitons tous le même village, alors partageons ensemble ce bon moment.

Composition du bureau :

- Président André Dunand
- Vice présidente Agnès Revol
- Trésorière Viviane Foulon
- Trésorière adjointe Joëlle Gorlier
- Secrétaire Manon Verjat
- Secrétaire adjointe Christelle Jambon-Crozat



Classes en 6

Lettre d'information communale



La Mairie édite une lettre d'information mensuelle afin de vous faire part de l'actualité communale. Elle permet également de consulter le compte-rendu de chaque Conseil municipal.

Si vous souhaitez être informés régulièrement, n'hésitez pas à vous abonner en vous rendant sur la page d'accueil du site : www.mairie-prisse.fr.



AUTO ÉCOLE
c'est permis!
AUTO • MOTO • CYCLO

71850 CHARNAY LES MACON
Tél. 03 85 34 86 95

71960 PRISSÉ
Tél. 03 85 37 60 98

CARLPRO

CARRELLAGE+FAÏENCE+PLAGE
DE PISCINE+TERRASSE
MAÇONNERIE

MELOT Jérôme
Route de Saint Claude
71960 Prissé
Tel: 06-42-95-27-04



SARL MARTINS & ALVES

▪ Couverture ▪ Plomberie ▪ Zinguerie ▪
▪ Chauffage ▪ Ramonage ▪

Z.A. Pré de Lit - 71960 PRISSÉ
Tél. 03 85 37 89 77 - Port. 06 87 65 42 64

Oxy'Jeune : les ados dans leur bulle !

Pour la 3ème année, le dispositif ados « **Oxy'Jeune** » organisé par le CLEM propose ses animations aux jeunes de Prissé et des communes alentours.



Cette année, près de 80 jeunes âgés de 11 à 17 ans sont venus participer aux animations organisées par Oxy'Jeune. Maeva Gonzalez et Thomas Passoni, directeurs des dispositifs adolescents au CLEM ont, tout au long de l'année, proposé des activités variées dans les différentes communes du Val Lamartinien, pendant les vacances scolaires et lors de soirées ponctuelles :

- des ateliers créatifs à la mode DIY avec confection de bijoux,
- des jeux du Monde, des grands jeux spécialement concoctés par l'équipe d'animation comme Koh Lanta et enquête policière ambiance Experts.
- du sport avec des tournois de badminton, de flag rugby ou encore du tir à l'arc,
- des sorties comme le ski, match de foot à Lyon, du karting ou encore du cinéma,
- des soirées à thème comme la soirée spécial parents-adolescents autour des jeux vidéo,
- et enfin le camp nautique à Montrevel lors des vacances d'été où 24 jeunes se sont évadés l'espace d'une semaine autour d'activités nautiques, veillées, baignades et franchises rigolades...

À bientôt sur
Oxy'Jeune !



Nouveauté pour cette année, le dispositif a créé sa propre page Facebook « Oxy'Jeune ». Vous pouvez donc retrouver toutes les informations et actualités sur cette page et continuer à visiter le blog www.oxyjeune-clem.blogspot.com.

L'objectif du dispositif est d'offrir aux jeunes un moment de partage, de rencontre avec d'autres ados et de les ouvrir à de multiples univers. L'activité est le support sur lequel nous nous appuyons pour permettre aux adolescents de développer une certaine confiance en eux et de les rendre acteurs de leurs vacances.



Pour rappel, le dispositif Oxy'Jeune fonctionne sur chaque période de vacances scolaires (une semaine pour les petites vacances et 3 semaines l'été) sauf pour Noël. Les programmes d'activités sont distribués dans les mairies, ainsi qu'aux jeunes à certains points de ramassage des bus scolaires. Vous pouvez également retrouver directement le programme sur le blog ou la page Facebook. Les inscriptions se font dans un second temps par téléphone auprès du directeur (06.71.42.58.64).



Aire de jeux au parc municipal

L'aire de jeux installée dans le parc municipal début juillet donne entière satisfaction, pour les enfants mais également pour les parents.

Elle était très attendue et c'est un véritable succès de fréquentation.

Quel plaisir de voir la joie de ces jeunes enfants dans ce nouvel espace convivial et accueillant.



Citoyenneté

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DU MAIRE N° 15.11.521/855 du 30 novembre 2015 relatif à l'élagage des arbres et haies en bordure des voies communales

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2212-1 et L2212-2,

Vu le code rural, notamment les articles L116-1, L116-2, R116-1 et R116-2

Vu le code pénal, notamment son article R610-5,

Considérant qu'il importe de rappeler aux riverains les obligations qui leur incombent en matière d'élagage des arbres et haies plantés le long des voies communales,

Article 1^{er} : Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent en outre être conduites de façon à ce qu'elles ne fassent pas saillie sur les voies communales.

Article 2 : Les arbres, arbustes, haies et branches doivent de plus être élagués de manière régulière afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public ou de téléphone installés sur le domaine public communal.

Article 3 : Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires riverains ou de leurs représentants.



CCAS

Le dimanche 6 décembre 2015, 130 convives se sont réunis à la salle des fêtes pour le repas annuel des aînés organisé par le CCAS et le Foyer Rural.

Ils ont pu apprécier le repas concocté par le traiteur Saveurs Régionales. La journée a été animée par Hello Duo.

Sébastien ANTOINET





**Pierre DESROCHES &
Nathalie VALETTE**

PROPRIÉTAIRES RÉCOLTANTS

La Crouze - 71960 VERGISSON - Tél. 03 85 37 80 09

St-Véran / Pouilly-Fuissé / Crémant de Bourgogne

VENTE DIRECTE



NOVA DECO

M. FERREIRA NETO Arthur

RAVALEMENT DE FAÇADES / NEUF ET ANCIEN

ISOLATION PAR EXTERIEUR - ENDUITS PROJÉTÉS - PEINTURE

SABLAGE - JOINTS DE PIERRES

765, Route Blanche - 71960 PRISSE

Tél. : 03 85 38 93 74 - Fax : 03 85 38 93 78

Port. : 06 85 05 28 47

Email : nova.deco@orange.fr

SUPER U
Les Deux Roches

Prissé

Nouveau

COMMANDEZ sur
courses .com

et RÉCUPÉREZ
vos achats à votre

U DRIVE
coursesu.com

Nos services

NOUVEAU



Station lavage auto



Point photo identik



Billetterie



Distributeur de billes



Développement photo numérique



Location U



Photocopieurs



Pressing



Station service 24/24h

ZA Pré de Lit
71960 PRISSE
Tél. 03 85 50 91 11
www.superu-prisse.com

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h et le dimanche de 9 h à 12 h



SARL MAURICE FAVRE

Maçonnerie Rénovation Taille de pierre

71960 PRISSE
Tél./Fax 03 85 37 85 46

entreprise.favre@club-internet.fr

Ebénisterie & Menuiserie

MEUBLES, CUISINES SUR MESURES
fabrication - restauration

Erik Cathelin

www.monsitebois.com
erik.cathelin@orange.fr

Place de l'église
71960 Prissé

06 77 01 57 82
03 85 34 77 71



Développement Durable

PRISSÉ EN MARCHÉ VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

Présentation du contexte

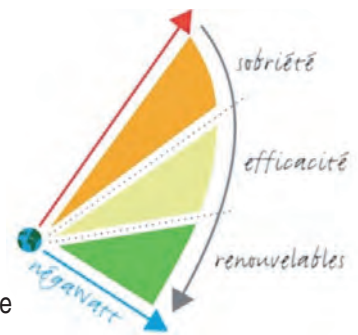
Face à l'épuisement programmé des ressources fossiles et fissiles, face à l'urgence climatique, face aux multiples dégâts environnementaux, il convient avant tout de réduire nos consommations d'énergie. Cette réduction doit se faire par l'arrêt des gaspillages énergétiques :

- Par des actions de **sobriété énergétique** (supprimer les veilles inutiles, éviter les surchauffes ...)
- Par des actions d'**efficacité énergétique** (viser la performance énergétique lors d'un remplacement de matériel, isoler les bâtiments...).

Ce potentiel de réduction d'énergie, potentiel "**négaWatts**", est un formidable gisement mobilisable autour de nous.

Nos consommations d'énergie diminuées, il nous reste ensuite à développer les énergies renouvelables, pour couvrir efficacement nos besoins réels, et seulement nos besoins réels !

Pour nous aider dans la mise en place de cette démarche, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire (ATD71) pour la mission de « Conseil en Energie Partagé » (CEP) proposée aux communes de notre département. Cet accompagnement nous permet de bénéficier d'un suivi énergétique personnalisé.



Le rôle du Conseiller en Energie Partagé

Le Conseiller en Energie Partagé (CEP) anime la compétence énergie au sein de notre collectivité, de l'état des lieux du patrimoine à l'optimisation de la gestion énergétique. Il nous accompagne dans la mise en œuvre d'une politique énergétique maîtrisée par ses conseils objectifs et indépendants.

ENTRETIEN ESPACE VERT
Elagage, création, jardinage, clôture, petite maçonnerie
Daniel GRAND
Collonge 71960 PRISSÉ
Tél. 03 85 37 88 14
Mobile : 06 70 27 77 59
Fax : 03 85 37 87 33
Mail : grand.daniel@wanadoo.fr

C.A.M.B.
Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais
336, chemin des 4 Pillés - BP 196 - 71007 MACON
Tél. 03 85 34 98 53 - Fax : 03 85 34 45 33
Service « Matières sèches » Tél. 03 85 34 90 90 - Fax 03 85 34 45 34
Magasins :
CRECHES / SAÔNE - RN6 Tél : 03.85.37.11.96
MACON Nord - 336, Chemin des 4 Pillés Tél : 03.85.34.90.71
PRISSÉ - 466, Rue de la Fontaine Tél : 03.85.37.62.41
FLEURIE - Grand Pré Tél : 04.74.69.84.34
ST JEAN D'ARDIERES - Route de Champanard Tél : 04.74.07.23.90
Vous assurez ses services techniques, ses livraisons à domicile, un choix important de produits pour tous publics, articles viticoles et agricoles.

EURL ANCELLE
Taille de Pierre-Marbrerie-Restauration-Bâtiment et Funéraire
L'Univers de la Pierre
Notre Showroom
Monuments Crevasses Gravure Salles de bains Plans de travail Eviers massifs Dallages Escaliers Couvertines
eurl.ancelle@orange.fr
www.marbrerie-ancelle-71.com
Rond Point des 2 Roches - RD 17 - 71960 PRISSÉ - Tél. : 03 85 37 60 50
2 rue de la Madone - 71000 SANCÉ - Tél. 09 83 60 94 61

Vos contacts « énergie » sur la commune

Pour la bonne exécution de cette démarche, la commune a désigné des référents énergie, un élu (P. Desroches), un agent administratif (S. Bobillon) et un agent technique (L. Guyot).

Les principales actions engagées à ce jour

2007 : réalisation de pré-diagnostic énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux de façon à disposer d'un état des lieux énergétique complet et programmer des actions correctives ciblées. Cette opération a été largement subventionnée par le PECB (Programme Energie Climat Bourgogne).

2012 : signature d'une convention d'accompagnement « efficacité énergétique » avec l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire pour la mise à disposition d'un Conseiller en Energie Partagé.

2012 : installation d'un logiciel de suivi des consommations énergétiques et formation à son utilisation par le biais de notre Conseiller en Energie Partagé. Abonnement annuel pris en Charge à hauteur de 90% par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

2013 : présentation du premier bilan énergétique global par notre Conseiller en Energie Partagé.

2014 : isolation thermique de la salle des sports.

2015 : présentation du deuxième bilan énergétique global par notre Conseiller en Energie Partagé.

2015 : organisation d'une réunion de sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux.

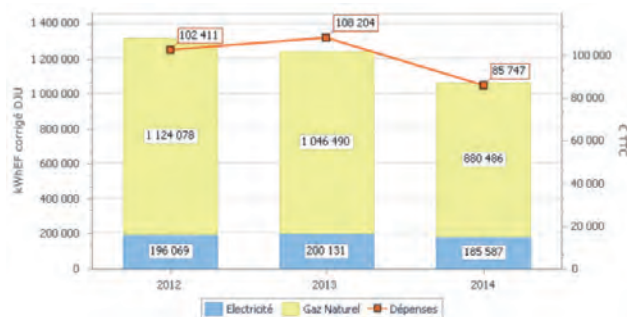
Les actions futures envisagées

2016 : construction d'un plan d'actions « sobriété » en étroite collaboration avec les utilisateurs des bâtiments communaux et les agents techniques. Mise en œuvre progressive de ce plan d'actions.

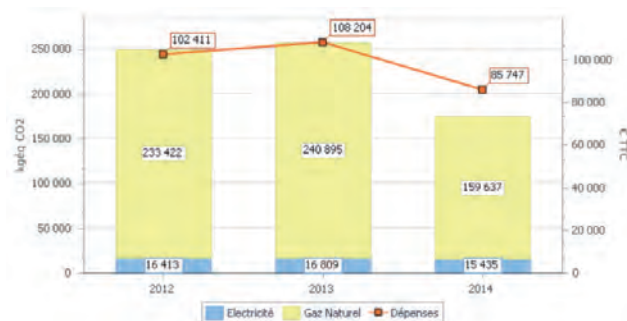
2016 : poursuite des actions de communication en direction des administrés.

Des premiers résultats très encourageants !

Evolution des consommations corrigées du climat et des dépenses (patrimoine bâti)



Evolution des émissions de gaz à effet de serre et des dépenses (patrimoine bâti)



Isocombliste

Petit Eric
LÂTRIER - PEINTRE
71960 PRISSE
03 85 35 85 20

Professionnel de l'isolation mécanisée des combles



Intercommunalité

CAMVAL

ENVIRONNEMENT

FACILITER LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Dans les prochains mois, les déchets ménagers présentés dans des poubelles non normalisées et non équipées de roulettes ne seront plus collectés par les agents de la CAMVAL. Mais avant d'appliquer cette règle, il sera proposé d'offrir aux usagers la possibilité d'acheter auprès du Pôle Environnement des bacs roulants conformes (conçus pour être appréhendés par les lève-conteneurs), vendus à prix coûtant.

L'utilisation de bacs répond à plusieurs exigences :

- Les collectivités doivent prendre en compte les recommandations de l'Assurance Maladie en faveur des bacs, pour améliorer les conditions de travail des professionnels chargés de la collecte.
- Pour les usagers, les bacs sont plus hygiéniques car ils évitent les sacs poubelles éventrés sur le trottoir.

Les bacs, comme les sacs poubelles qui demeureront tolérés si leur poids n'excède pas 20 kilogrammes (soit des sacs de 80 litres), doivent être sortis à des jours et des horaires précis selon les communes et les quartiers. Ils doivent être placés sur le trottoir, sans bloquer le passage des piétons

Pour obtenir votre bac :

Pôle Environnement de la CAMVAL,

Tél. : 03 85 38 44 39 ou environnement@camval.com



TARIFS DES BACS NORMALISÉS

140 litres	(1/2 personnes)	33 €
180 litres	(2/3 personnes)	40 €
240 litres	(3/4 personnes)	44 €
340 litres	(4/5 personnes)	54 €



OPÉRATION « POUBELLE NON TRIÉE, POUBELLE NON COLLECTÉE »

En 2014, des prélèvements ont révélé la présence d'environ 20 % de déchets recyclables dans nos ordures ménagères. Autant de ressources perdues et de matériaux qui ne seront pas recyclés. Face à ce constat, la CAMVAL a lancé l'opération « Poubelle non triée, poubelle non collectée ». Ainsi, les bacs à ordures ménagères contenant des déchets recyclables sont depuis quelques semaines marqués par un autocollant d'avertissement. Si les agents de collecte constatent de nouveau que les ordures ménagères ne sont pas triées, les poubelles ne seront pas collectées. Les personnes qui le souhaitent pourront alors rencontrer un ambassadeur du tri du Pôle Environnement pour recevoir toutes les explications ainsi que les outils nécessaires pour améliorer leurs performances de tri. Pour savoir si votre commune est concernée : www.environnement-camval.fr

LES CORBEILLES À PILE OPÉRATIONNELLES

La CAMVAL a souhaité que sur l'ensemble du territoire, des poubelles spécifiques aux piles et petites batteries soient placées à proximité des points d'apports volontaires réservés aux déchets recyclables ou de tout endroit de passage jugé pertinent par les communes. À ce jour, la quasi-totalité des communes dispose d'un ou plusieurs bacs de collecte spécifique à ce type de déchet

Et après?

Les piles alcalines et salines permettent d'obtenir du ferromanganèse, de l'oxyde de zinc et du laitier qui entrent dans la fabrication de toitures, de laines de roche et de nouvelles piles salines. Les autres piles et accumulateurs permettent d'obtenir du nickel, du cuivre et du cobalt qui seront notamment utilisés dans l'industrie pour la fabrication de piles neuves.



AMÉNAGEMENT

MIEUX ORGANISER ET DESSERVIR LE TERRITOIRE

Aménager son territoire, c'est aussi faciliter les déplacements et les transports à travers des démarches de développement durable. C'est à ce titre que la Ville de Mâcon avait sollicité en 2013 la participation de la CAMVAL pour la création d'une aire de covoiturage à proximité de l'échangeur A6 sud de Mâcon. Cette opération a consisté en la réalisation d'une plateforme comportant 100 places de stationnement, un éclairage public, une signalisation horizontale et verticale, une vidéo-protection ainsi qu'un aménagement paysager. Le projet s'est élevé à 360 000 €, et a été financé à 50% par l'APRR, 25 % par la Ville de Mâcon et 25% par la CAMVAL. Par ailleurs, un deuxième projet de création d'aire de covoiturage porté par la Ville de Mâcon sur le même principe partenarial permettra de répondre à l'attente des habitants du nord de l'Agglomération. Ce projet estimé à 314 000 € sera financé par APRR, l'Europe, la Région et la Ville de Mâcon, la CAMVAL interviendra elle à hauteur de 31 400 €.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN NOUVEAU MASTER DE DROIT RURAL

La CAMVAL participe aux projets et actions d'implantation, de développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en partenariat avec l'Université de Bourgogne, Lyon 2 et les établissements et acteurs locaux de l'enseignement supérieur. Ainsi, en cette rentrée 2015-2016, la Communauté d'Agglomération du Mâconnais-Val de Saône s'est enrichie d'un Master 2 de Droit rural, une formation professionnalisante spécifique, proposée par l'Université de Bourgogne. Ce master a pour objectif de former des juristes compétents maîtrisant le droit rural, dans ses différentes composantes, l'entreprise agricole, l'espace rural et le marché agricole. Cette nouvelle offre de formation, jusqu'à présent absente de l'est du pays, est ouverte aux étudiants et aux professionnels désireux de se spécialiser.

www.u-bourgogne-formation.fr



LOISIRS

OUTDOOR-CAMVAL, UN TOPO-GUIDE DANS VOTRE MOBILE

Sur l'ensemble de son territoire, un maillage de pistes cyclables et sentiers de randonnées a été réalisé par la CAMVAL. Afin d'en faire la promotion et de faciliter leur usage, le guide « Balades et randonnées en Mâconnais- Val de Saône » a été édité en 2013. Pour aller plus loin et s'adapter aux usages, vient d'être lancée une application numérique simple, ergonomique et complète qui permet de rechercher et de visualiser sur carte, les itinéraires de randonnée pédestre ou à vélo du Mâconnais-Val de Saône. L'application est disponible en téléchargement au tarif de 2,90 €.

AVEC L'APPLI OUTDOOR-CAMVAL, VOUS POUVEZ

Télécharger des fiches avec parcours tracé sur cartes IGN

Télécharger des tracés GPS

Enrichir des circuits par des photos et des texte

Visualiser des circuits grâce à un survol 3D



RÉSEAUX SOCIAUX

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE AGGLO !



Sur Facebook : Camval
Sur Twitter : @CAMVAL
www.camval.com



SITUM

Anticipez vos déplacements :
réservez jusqu'à
14 jours à l'avance

Nouvelle formule TrémA'Fil Périf'

à partir du 28 septembre 2015

Service de Transport à la Demande qui relie
les communes périphériques et le cœur de
ville de Mâcon pour plus de mobilité !

Du lundi au samedi*

• Pour une plus grande mobilité

3 horaires de départ depuis Mâcon

• Vers les communes périphériques :
8h30 – 12h30 – 17h30

3 horaires d'arrivée à Mâcon

• Depuis les communes périphériques :
10h – 14h15 – 18h45 (H +/- 10 mn – temps de trajet maxi de 45 mn à 60 mn)

• Les horaires de prise en charge aux arrêts dans votre commune
périphérique vous sont communiqués à la réservation (H +/- 10 mn)

• Recevez par mail la confirmation de vos horaires la veille
de votre déplacement

3 points d'arrêt sur Mâcon

- Gare SNCF
- Place de la Barre
- Maison Médicale Polyclinique

*hors jours fériés

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

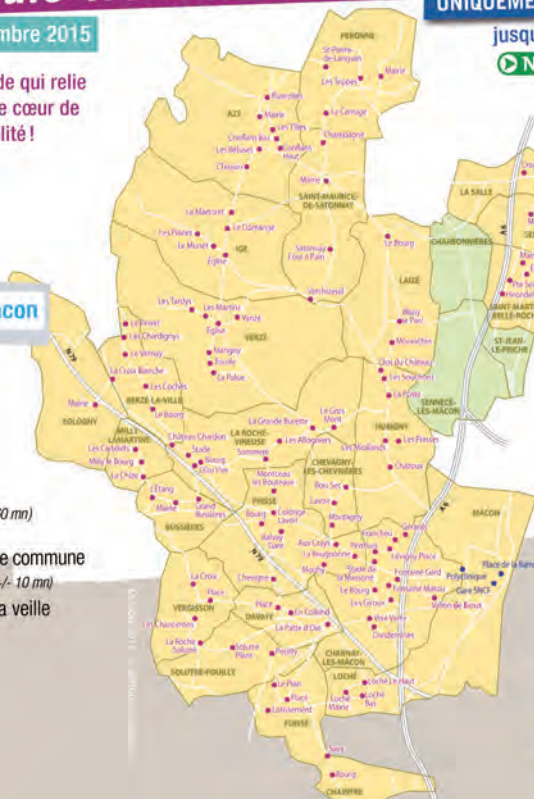
jusqu'à 2 heures à l'avance

➤ N° Vert 0 800 35 00 34

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

RAPPELS

- 1 L'inscription au service ne vaut pas titre de transport
- 2 Tous les titres de transport TrémA'Fil sont acceptés sauf TrémA'Scol (vous pouvez aussi acheter des tickets unités auprès du conducteur)
- 3 Les scolaires sont autorisés à emprunter le service TrémA'Fil Périf UNIQUEMENT en dehors des horaires de fonctionnement des lignes périurbaines, soit les mercredis après-midis, les samedis et pendant les périodes de vacances scolaires



● Point d'arrêt TREMA'FIL commune de Mâcon
● Point d'arrêt TREMA'FIL sur votre commune

■ communes desservies en lignes régulières (communes de Chalon-sur-Saône, St-Jean-Le-Prieux et Sennecé les Mâcon)

Gardini

Gino

**Impasse des
Étoiles**

71960 Prissé

TEL 06.50.08.48.69

www//menuiserie gardini.com
contact:ginogardini@gmail.com

menuisier

siret 42434042000050

- Menuiserie générale BOIS PVC ALU
- Cuisine
- Ameublement intérieur
- Mobilier contemporain
- Escalier
- Parquet

15, rue Pierre Balvy - PRISSÉ

Tél/Fax : 03 85 37 81 61

Mail : danielelafoy@wanadoo.fr



Toutes compositions florales
Mariages Fêtes Anniversaires Décès
Livraisons assurées

Paiement à distance CB
Transmissions florales Florajet
Ouverture de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h
Fermeture le mercredi après-midi

*Domaine
de la
Feuillarde*

LUCIEN THOMAS
Propriétaire-Récoltant
71960 PRISSÉ

Tel. 03 85 34 54 45

Site web :
www.domaine-feuillarde.com
E-mail :
lucien.thomas@domaine-feuillarde.com



SIVOM de la petite Grosne

RÉFORME TERRITORIALE

La gestion des rivières est en cours de mutation profonde. Menée jusque-là par les syndicats de rivière dans la plupart des bassins cette action vient d'être précisée et complétée par la loi et s'inscrit dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales.

Créé en 1986 à l'initiative du maire de Prissé, le syndicat de la Petite Grosne avait pour objectif d'assurer et promouvoir les actions nécessaires à la conservation, l'amélioration et la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique.

Il regroupe 15 communes. Parmi ses réalisations les plus importantes, citons l'installation de vannes automatiques et la création de bassins de rétention des crues.

A travers les réglementations successives, la mission de recouvrer une bonne qualité des eaux a été ajoutée à celles assignées au SIVOM, contrats de rivières et financements en découlant.

LES ÉTAPES DE LA RÉFORME

Loi du 27 janvier 2014 (complétée par la loi du 7 août 2015 et le décret du 20 août 2015)

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence des communes reprise par les Communautés de Communes ou d'Agglomération dès le 1^{er} janvier 2016 et au plus tard en 2018. Elle comprend :

- l'aménagement d'un bassin hydrographique
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau ...
- la défense contre les inondations ...
- la protection et la restauration des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides

Schéma de coopération intercommunale

Le nouveau schéma présenté par le Préfet de Set L, outre la nouvelle carte des EPCI, donne les premières mesures de rationalisation des syndicats intercommunaux avec la fusion ou la suppression des syndicats de bassins versants dans plusieurs régions.

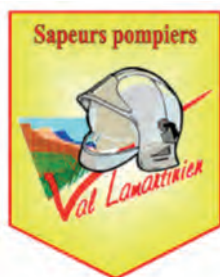
Afin d'assurer une gestion cohérente d'aménagement des cours d'eau à l'échelle des bassins versants couverts par différentes intercommunalités, celles-ci devraient transférer ou déléguer leur nouvelle compétence au syndicat mixte qui doit naître de la prochaine fusion des trois syndicats (Petite Grosne, Lugny et Natouze).

Jean Pierre MERLE





SIVU



Nous serons dans quelques jours en 2016, de nombreuses évolutions ont eu lieu chez les sapeurs-pompiers du Val Lamartinien ces dernières années et derniers mois, ce bulletin municipal est l'occasion de vous proposer un bilan de la situation.

Depuis 2008, nous vous annonçons que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône et Loire (SDIS71), les élus de nos communes de Prissé, La Roche Vineuse, Bussièrès et Milly-Lamartine et les sapeurs-pompiers du Val Lamartinien travaillent sur un projet de développement des secours sur notre secteur.

Le dynamisme économique et démographique grandissant de notre Val Lamartinien est la cause d'une telle réflexion, et la question de la distribution des secours publics dans ce contexte nous semble, à nous sapeurs-pompiers, indispensable.

En effet, d'année en année, le nombre de nos interventions ne cesse d'augmenter, passant d'environ 70 interventions en 2000, à 177 interventions en 2014. En 2015, à la date du 7 novembre, nous avons déjà été sollicités à 179 reprises pour porter secours sur l'une des 4 communes de notre secteur. A un tel rythme, il est très probable que le nombre de nos interventions approche 190 à la fin de l'année !

Fort heureusement, notre Centre de Première Intervention bénéficie d'une équipe dyna-

mique, composé à 100% de sapeurs-pompiers volontaires, motivés et qualifiés, prêts à porter secours 24h/24 et 7 jours sur 7.

Alors que nous avons pu lire dans la presse dernièrement les difficultés qu'avaient certaines casernes voisines à assurer leurs interventions par manque d'effectif ou de disponibilité de ses pompiers, il est important de souligner que nous, sapeurs-pompiers du Val Lamartinien, parvenons à assurer plus de 98% des interventions pour lesquelles nous sommes sollicités. (Le SDIS demande à ses casernes de répondre à au moins 80%).

Actuellement, les sapeurs-pompiers du Val Lamartinien sont présents sur les lieux de l'intervention en 12 à 15 minutes en moyenne, alors que les renforts provenant principalement de Mâcon arrivent en moyenne 10 minutes plus tard.

Tous ces éléments ont en 2008 interpellé le SDIS71 sur l'opportunité d'intégrer notre CPI (alors sous gestion communale) au Corps Départemental des sapeurs-pompiers de Saône et Loire afin de pouvoir apporter une réponse du SDIS71 aux habitants du secteur en moins de 20 minutes.

Il était alors question de doter une future caserne d'un VSAV (ambulance des pompiers) afin d'en faire bénéficier les habitants du secteur.

Le SDIS 71 a alors imposé à nos élus locaux de travailler sur le projet d'une caserne neuve. Malgré quelques difficultés, le projet de construction devait débuter en octobre 2015 sur la commune de Prissé, pour ensuite pouvoir développer par étapes successives ce projet de développement de la distribution des secours. Mais il y a quelques semaines, malgré tout le travail accompli jusqu'à présent par les pompiers et les élus locaux, malgré tous les arguments développés plus haut, le Conseil d'Admi-

nistration du SDIS71 a émis des réserves remettant en question toutes les réflexions menées jusqu'alors par leurs prédécesseurs, et mettant en suspend de ce fait le projet de construction de caserne et de distribution des secours sur le Val Lamartinien.

Naturellement, nous, sapeurs-pompiers du Val Lamartinien, sommes stupéfaits d'une telle décision.

Que serait devenue la maison de Mme S. si nous n'étions pas arrivés rapidement pour stopper la propagation de l'incendie de broussailles à quelques mètres seulement de l'habitation ? Que ferait aujourd'hui Mme F. si nous n'avions pas été présents pour entreprendre des gestes de secours auprès de son époux ? Quel serait l'état de la maison de M. et Mme L. si nos équipes n'avaient pas passé la nuit à pomper l'eau qui inondait leur logement ?

Nous défendons aujourd'hui les valeurs même de notre engagement quotidien, basé sur le secours de proximité et l'intérêt de conserver des secours de qualité au sein du Val Lamartinien.

Il n'est pas question que nous acceptions sans réagir que nos familles, nos proches, nos voisins du Val Lamartinien ne puissent pas bénéficier de secours publics rapides et efficaces et que tout le travail accompli jusqu'alors en ce sens n'ai plus de signification.

Le rayonnement de l'action des pompiers du Val Lamartinien s'étend au-delà des limites de nos communes, puisque nos formateurs interviennent dans plusieurs casernes alentours pour y former leurs pompiers (Tramayès, Matour, Cluny). Aussi, en cette fin d'année 2015, 2 de nos formateurs encadrent une formation pour 12 nouvelles recrues du SDIS71 (Charnay, Romanèches, Tramayès, Cluny, Salornay sur Guye, Digoin, Lacrost, St Martin Belle Roche) à l'Ecole



Départementale des sapeurs-pompiers qui à l'issue obtiendront la qualification pour intervenir en tant qu'équiper dans un VSAV.

Avec le soutien de nos élus locaux du SIVU, nous sommes parvenus à un accord avec le SDIS71 : Une étude est en cours pour ré-étudier l'organisation de la distribution des secours sur l'ensemble du département, dans le but de distribuer les secours, sinon mieux au moins aussi bien, avec une gestion maîtrisée des dépenses publiques.

Le projet de la caserne du Val Lamartinien étant le plus avancé de tous les projets en cours, ce projet est devenu une priorité pour le SDIS et dès janvier, le SDIS pourra

nous faire part de sa décision définitive de développer ou non la distribution des secours sur notre secteur. A terme, si ce projet devait voir le jour, notre secteur d'intervention se développerait aux communes alentours, permettant ainsi à plus de 8000 habitants de profiter de secours rapides et de qualité pour une activité opérationnelle d'environ 350 interventions par an.

Si toutefois ce projet n'était pas soutenu par les autorités départementales, nous nous interrogeons sur les capacités de nos communes à maintenir le financement d'un centre de première intervention et d'un effectif de sapeurs-pompiers.

Aujourd'hui, notre caserne continue dans son élan dynamique, et a recruté en 2015 deux nouveaux sapeurs-pompiers. Il s'agit de Yan DELPIERRE et de Sébastien HUON, tous deux sapeurs-pompiers volontaires dans d'autres casernes et récemment installés sur notre secteur.

Je profite de cet article pour vous remercier de l'accueil que vous réservez chaque année à nos sapeurs-pompiers lors de la traditionnelle vente des calendriers, et du soutien populaire dont bénéficient nos actions quotidiennes. Tous nos vœux pour l'année 2016 !

Le Chef de Centre, Aurélien BERGER



*Feu de broussailles à Prissé,
9 juillet 2015,
2 hectares partis en fumée*



Sébastien HUON



Yan DELPIERRE



06 27 75 54 55 - 06 11 93 70 90
maconnerie.fernandes71@orange.fr

70 Chemin de la gare - 71850 CHARNAY-LES-MACON
ZA pré du lit - 71960 PRISSE

MAISON RAVASSARD

CHARCUTIER - TRAITEUR

2 magasins : Rond point des 2 roches - PRISSE - 03 45 47 81 56
29 Gde rue de la Coupée - CHARNAY les MACON - 03 85 34 19 72



**Prochainement
OUVERTURE
d'un troisième magasin
aux halles à Mâcon**



La Vie Associative

Le Patronage des Ecoles Laïques

Le patronage des écoles laïques est une association de parents d'élèves bénévoles.

Celle-ci remplit deux rôles :

- Offrir aux enfants diverses activités telles que la piscine, l'escrime, les spectacles, sans oublier cette année, comme tous les deux ans, un voyage de 5 jours pour les élèves de CM1 et de CM2.
- Assurer, en partenariat avec la mairie, la gestion de la cantine. C'est primordial pour maintenir notre cantine de qualité qui privilégie les filières courtes.

La nouvelle année scolaire a débuté par l'assemblée générale en septembre. La composition du bureau est la suivante :

- Présidente Anne-Sophie DUVERT
- Trésorier André DUNAND
- Trésorier adjoint Maryline JOSEPH
- Secrétaire Marlène BERLAND
- Trésorière cantine Elodie CHAPERON
- Trésorière adjointe cantine Véronique D'ADVENTURE

Au mois de mai, nous avons organisé notre randonnée qui cette année encore a connu un franc succès avec plus de 700 marcheurs.

Notre traditionnel loto s'est tenu le 22 novembre.

Le dernier vendredi avant les vacances de Noël, les enfants ont bénéficié d'un spectacle de Noël, axé cette année sur le flamenco (offert par le Patronage).

Les manifestations à venir :

la randonnée le 15 mai
et la kermesse de fin d'année scolaire.

Le patronage présente ses meilleurs vœux aux élèves, parents d'élèves ainsi qu'aux équipes enseignantes.

Pour suivre notre actualité,
RDV sur notre page Facebook.



Foyer rural

Une nouvelle équipe est en place au Foyer Rural, depuis le mois de juillet dernier. Les nouveaux membres sont : Laure Favré présidente, Michelle Broyer vice-présidente, Marie Bernollin trésorière, Marylène Mazille trésorière adjointe, Nadine Florentin secrétaire et Josiane Debourdeau secrétaire adjointe.

Toutes les activités ont donc pu être reconduites pour cette nouvelle année :

- la danse les lundi et vendredi, de 4 ans aux adultes,
- la gymnastique (gym douce) le mardi matin et soir,
- la chorale le jeudi soir, en alternance à Crêches-sur-Saône,
- la zumba le lundi soir,
- le volley le jeudi soir.

Le gala de danse aura lieu le samedi 3 juillet à la salle des sports.

Le nouveau bureau souhaitant redonner du peps au foyer rural, une nouvelle activité devrait être lancée début janvier : des cours de baby-gym seront dispensés le mercredi matin et après-midi pour les enfants de 17 mois à 6 ans (horaires et tarifs inconnus à l'heure de l'impression du bulletin).

De plus, le bureau s'interroge sur les attentes des Prisséens : quelles activités souhaiteriez-vous voir intégrer au sein du Foyer Rural ? Votre avis est primordial pour mettre en place de nouvelles animations intéressant le plus grand nombre de personnes.

**N'hésitez donc pas
à nous transmettre vos envies !**



Pour tout contact :
foyerruralprisse@gmail.com
ou 06.13.16.77.65



Chorale « A Piacere »

Notre « Carnets de voyage » nous ayant demandé beaucoup de travail et d'énergie, notre saison 2014 – 2015 a été plus calme. Celle-ci nous a cependant amenés à nous produire :

- Le 27 septembre 2014 : nous avons partagé à Trambly, avec une chorale belge, un moment musical apprécié de tous.
- Le 23 novembre 2014 : nous avons donné un concert à Crêches-sur-Saône.
- Le 29 novembre 2014 : nous avons participé à un rassemblement choral de 400 choristes.

N'oublions pas que nous sommes intervenus, lors de la fête celtique du mois de mai 2014 à Crêches-sur-Saône.

D'autre part, depuis janvier 2015, un nouveau répertoire nous permettra de vous présenter le spectacle « Cabaret », dont la « première » aura lieu le 2 avril 2016 à Crêches-sur-Saône. « Cabaret » sera présenté à Prissé à l'automne 2016.

Avant cela, nous serons à Trambly le 23 janvier 2016 pour un concert. Nous vous invitons déjà, à retenir ces dates pour nous accompagner dans cette nouvelle aventure.

Peut-être que nous participerons à d'autres concerts, mais les dates ne sont pas fixées.



N'oublions pas de remercier nos musiciennes : Anne (piano, accordéon), Christelle (violoncelle) et Françoise (piano, répertoire classique), ainsi que notre technicien Daniel et évidemment notre chef André.

Bonne année à tous et venez nombreux nous soutenir lors de nos concerts.

**Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre.
Contact : Michelle BROYER (03.85.37.62.05)**



Cercle de l'amitié

Chaque quinzaine les Aînés se réunissent pour partager un après-midi de détente et de convivialité.

Cette année le Cercle a eu la tristesse de perdre deux de ses adhérents, madame Duroussay et monsieur Juillard.

En mars le concours de belote a réuni 70 doublettes, et n'a pu être reconduit en novembre.

En juin une sortie au Hameau du Fromage dans le Jura a permis aux participants de visiter cette fromagerie et de déguster un repas de spécialités régionales.

Les personnes présentes en septembre pour la sortie à Fareins ont pu goûter à l'Auberge de la Bicheronne les produits faits maison.

En octobre l'Expo-Vente n'a pas connu le succès des autres années, mais ce fût malgré tout une réussite.

L'année 2015, le Cercle a enregistré 5 nouveaux membres, et espère que d'autres personnes viendront se joindre à ce club sympathique. Elles seront bien accueillies.

La Présidente

Sibé Musiques - La Coda

L'association Sibé musiques se consacre à la musique et au spectacle vivant, qu'il soit « culturel » ou « festif ». Ses bénévoles sont opérationnels dans 2 directions : l'organisation d'événements à Prissé (à la CODA lieu privé mis à disposition ou à la salle des fêtes) et l'aide aux musiciens et artistes adhérents (logistique, résidence, aide à la communication). L'année 2015 a été particulièrement active avec la venue à Prissé d'artistes très connus comme Graeme Allwright et Gérald Dahan, 2 artistes nécessitant l'appui de structures professionnelles (Fête services créations et Bruno Biard Music) en terme de sonorisation-éclairage et mise en place. D'autres spectacles ont suivi comme l'intimiste Piaf « Edith le cœur d'une femme », la décapante Laurence Ruatti (les tartines du rire), le belge Joffrey Verbruggen (avec les vendanges de l'humour), le formidable spectacle « hommage à Renaud » par le groupe Mistral Gagnant, Piaf à nouveau avec « Piaf, la dernière audition » par la Compagnie du Grimarou (spectacle créé « en résidence » à la Coda). Le 25^{ème} anniversaire du groupe SLC « with the Beatles for ever » a été l'occasion de retrouver le groupe légende régionale du rock and roll : The Strombolis. Sibé musiques a également organisé sa fête de la musique « tournante » du mardi précédent le 21 juin avec le trio Vocal Twin et les commerçants du rond-point. La brocante musicale a eu lieu le 13 septembre, elle est d'ores et déjà programmée pour le 11 septembre 2016.

Daniel THEVENET



Hello Duo pour le repas du CCAS



Trio Vocal Twin au rond-point des 2 roches



SLC "Beatles prisséens" un quart de siècle d'existence



"Renaud" a conquis son public



Piaf, récital scénarisé fabriqué à Prissé

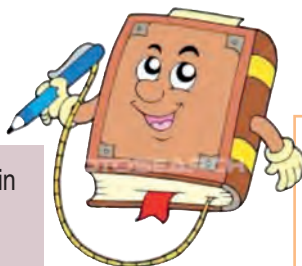


L'écho de la bib

LA BIB AU QUOTIDIEN

Depuis la rentrée de septembre un certain nombre d'animations ont eu lieu :

- Le 14 novembre, présentation de nos nouveautés.
- Le 5 décembre, spectacle contes pour enfants, avec Emmanuelle LIEBY.
- L'atelier de Noël le 9 décembre.
- Le mercredi 30 décembre, animation enfants (racontez-moi une histoire de Noël).



LES HORAIRES

Nouveaux horaires (sauf pendant les jours fériés)

- Mardi16h30 - 18h30
- Jeudi16h30 - 18h00
- Vendredi11h45 - 13h45
(sauf pendant les vacances scolaires)
- Samedi9h30 - 12h00

Nous avons supprimé le mercredi après-midi : défection des lecteurs sur cette plage horaire. Si les horaires ne vous conviennent pas, nous sommes à votre écoute pour toute nouvelle suggestion.

NOS PROJETS

Atelier calligraphie





NOS COUPS DE CŒURS

■ Jeunes

- Mini-loup et les indiens
- Sarah adore la danse
- Lulu fait l'école buissonnière

■ Adultes

- Ce cœur changeant – A. Desarthe
- L'orpheline de Saint-Aubin – I. Chavy
- Le bonheur plus fort que l'oubli – C Roumanoff



Nous vous rappelons que chaque mois nous envoyons une newsletter vous informant des animations et activités de la bibliothèque.

Désormais toutes les informations se feront par cet envoi (inscriptions aux ateliers et aux diverses activités).

Si vous voulez être informé, il vous suffit de vous inscrire pour la recevoir à bibdeprissé@wanadoo.fr.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2016 parsemée de belles lectures.

Les bénévoles



Société de Pêche la Gaule de la Petite Grosne



La saison 2015 a connu une période favorable au printemps pour la pêche à la truite. La société y contribue largement en procédant à des lâchers de truites : truites fario en 1ère catégorie et truites arc-en-ciel en 2ème catégorie. L'été chaud et sec a suscité quelques inquiétudes quant à la survie des poissons, mais il n'a pas été constaté de mortalité massive.

Le repeuplement qui se fera en février-mars permettra d'envisager la saison prochaine avec sérénité.

Cette année, la Gaule de la Petite Grosne a dû avancer la date de son assemblée générale au 22 novembre. C'est la Fédération

départementale qui planifie tous les 5 ans le renouvellement des bureaux des sociétés de pêche, ainsi que les élections des dirigeants de ladite fédération. Le concours de pêche habituel aura lieu le samedi 21 mai, dans le parc de la mairie de Prissé : reprenez dès maintenant cette date.

Les cartes de pêche seront en vente dès le 1er janvier auprès des dépositaires habituels, à savoir : Restaurant de la Place chez Eric à Prissé, Café Le Sorlinois à La Roche Vineuse. De plus, il est maintenant possible de prendre sa carte sur Internet : www.cartedepêche.fr. Pensez bien à préciser « La Gaule de la Petite Grosne » ; en effet, chaque carte prise au nom de notre société occasionne une ristourne, ce qui permet de financer les différents lâchers de poissons dans la Petite Grosne et dans le Fil. Notez qu'il existe des cartes « journalières » et des cartes « vacances ».

Pour toute information, vous pouvez joindre le Président, Albert GUERIN, au 03 85 29 96 93

**Pour le Président,
Guy TRIBOULET**



VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES
RÉVÉLER LE MÂCONNAIS



agence album 03 85 38 37 83 - 12/2009

71960 PRISSÉ • BOURGOGNE DU SUD
TÉL. 03 85 37 64 89

VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES
BOURGOGNE DU SUD

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Thierry Messerli
MENUISERIE - AGENCEMENT

Agencement et pose de Cuisine,
Salle de bain, Dressing
Pose de parquets

Pré des Planches 71960 MILLY LAMARTINE
Atelier : 03 85 51 60 17 - Tél. 06 63 85 75 72
menuisiermessengerli@orange.fr



ESPM

Avec un nouveau logo et un nouveau site internet, avec l'arrivée de la mascotte ESPM baptisée « Tygo », la nouvelle saison 2015/2016 a débuté fin septembre pour le plus grand bonheur des nombreux supporters du club « Tangos ».

Plaisir pour tous de retrouver une salle des sports qui durant l'été a fait peau neuve, grâce au soutien des partenaires, des collectivités, aux dirigeants et bénévoles « de l'ombre » du club, qui ont pris quelques suées ; travaux de peinture tout autour du terrain, relooking de l'espace buvette plus accueillant et convivial, aménagement de l'accueil partenaires avec la présence de figurines de nos joueurs grandeur nature.

Plaisir d'accueillir grâce au dynamisme de la cellule « Sponsoring » de nouveaux partenaires pour étoffer notre budget, les recevoir lors des matchs à domicile ou lors des petits déjeuners ou after-work organisés tout au long de la saison.

Plaisir de retrouver notre équipe première

pour une saison que tous espèrent aussi dynamique que la précédente en visant le top 5, voire plus si possible, et qui suite au départ de 4 joueurs, et principalement celui du capitaine emblématique Benjamin JOBERT, a vu l'arrivée de nouveaux joueurs, Gary STAELENS, Rudy DEAL, Alexis BRUYERE, le jeune Théo HERGOTT, issu de la formation prisséenne, et qui associés à nos anciens, doivent faire vibrer le chaudron prisséen et combler ce cher sixième homme, le public.

Plaisir aussi de former et d'encadrer avec nos entraîneurs diplômés et bénévoles, toutes nos autres équipes du baby basket aux séniors garçons et filles afin qu'elles rayonnent au meilleur niveau dans les différents championnats inter-régionaux, régionaux et départementaux.

À noter cette saison la création avec le club voisin de Charnay, d'une coopération territoriale de club en catégorie Minimes Féminines afin de permettre ainsi à chacune d'entre elles d'évoluer à son niveau.

Et surtout plaisir aux Présidents Fabien THOMAS, Pascal CORTAMBERT et toute l'équipe dirigeante de vous retrouver, Prisséennes, Prisséens et sympathisants au cours de la saison, que ce soit à la salle des sports ou lors des nombreuses manifestations que nous organisons : pétanque en août, match de gala en septembre, videgrenier en octobre, quizz en novembre, loto en février, soirée dansante en mars, marche en avril, et tournoi en mai.

Sportivement et à très bientôt !!!

la mascotte
« Tygo »



Association Cycliste Prisséenne

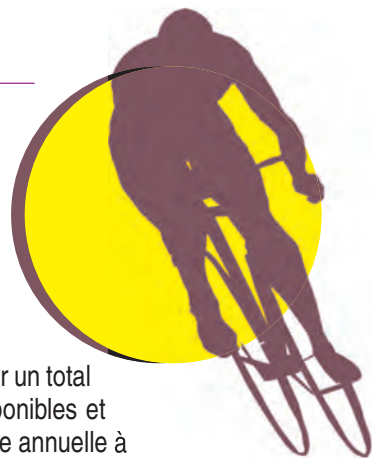
L'A.C.P AU FIL DES KILOMÈTRES...

2015 :

Nos acépistes viennent de clôturer la 29^{ème} saison du club. Le calendrier 2015 comptait 42 sorties pour un total de 3 500 km et une dénivellée de 34 000 m. Sortie également le mercredi pour les personnes disponibles et participation aux randonnées organisées par les clubs cyclo voisins. L'A.C.P a aussi organisé sa sortie annuelle à Rémuzat, situé dans le département de la Drôme, la randonnée inter-club de fin de saison, la 28^{ème} course pédestre et a été le partenaire du vélo sport Mâconnais lors du 6^{ème} cyclo-cross de Prissé.

L'A.C.P comptera pour la saison 2016, 48 licenciés dont 5 féminines. Elle remercie tous ses sponsors pour leur générosité tout au long de l'année.

Pour retrouver toutes les informations sur l'ACP, visitez notre site internet : <http://.acprisse.free.fr>



3 octobre 2015 randonnée inter clubs du Mâconnais « 80 participants »



JPS
FERMETURES



- Fenêtres-Portes (Bois, PVC, Alu)
- Portails (PVC, Alu, Bois, Métal)
- Stores extérieur, intérieur
- Volets battants (PVC, Alu Bois)
- Volets roulants (Reno, PVC, Alu)
- Automatisation
- Escaliers
- Clôtures PVC
- Pose / Agencement
- Alarme

Nouveau
HALL D'EXPOSITION

Rue du Moulin à Vent 71570 Romanèche-Thorins Tél. 03 85 35 56 20

BRAGIGAND
Bâtiment
Entreprise Générale de Maçonnerie

ZA Pré de Lit - PRISSE

Tél. : 03.85.37.82.24

www.bragigand-batiment.fr

Maçonnerie - Enduits de façades - Carrelage



Le Tennis Club Prisséen fête ses 30 ans

Le 5 février prochain à 19h30, notre club fêtera ses 30 ans. Nous invitons tous les prisséens à venir partager de bonnes dégustations : vins, viandes et fromages.

Cette fête permettra de mesurer l'évolution de notre club depuis son origine en 1986.

Le développement des équipements avec 4 courts dont deux couverts et un club house.

Le développement sportif avec près de 200 adhérents, des équipes jeunes et adultes engagées dans divers championnats et tournois.

Katia BON, monitrice, encadre l'école de tennis, organise des stages pendant les vacances, intervient auprès des enfants de l'école et les activités périscolaires.

Les adhérents proviennent du Val Lamartinien et du Grand Site ; il est possible de s'inscrire toute l'année en loisir ou en compétition.

Une activité BADMINTON est ouverte à tous, les mardis à 20h30.

Chaque semaine nous accueillons des personnes victimes d'un handicap psychique pour leur offrir un moment de bien-être.

Le conseil d'administration fort de 32 personnes bénévoles, veille à l'évolution du club pour permettre à ceux qui le souhaitent, de pratiquer ce sport de proximité.



Le Club organise en 2016 :

- Du 02 au 17 avril :
TOURNOI DE DOUBLE,
- Le 12 juin :
« le BADBECUE » (nuit du badminton loisir),
- Du 18 juin au 03 juillet :
TOURNOI DE SIMPLE HOMMES ET FEMMES,
- Du 21 août au 04 septembre :
TOURNOI NATIONAL CUP.

INSCRIPTIONS AU CLUB :

Auprès de Pierre DUBOIS

Tél : 06 40 14 23 43.

ADMR Un réseau de professionnelles formées et qualifiées

Nous vous accueillons :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Rue de la Mairie 71960 PRISSE / 03.85.37.89.38 - admr.prisse@orange.fr



Notre gamme de services :

- Ménage, repassage
- Courses, préparation de repas
- Accompagnement véhiculé (RDV divers...)
- Portage de repas
- Aide à la toilette, habillage, lever/coucher
- Démarches administratives simples
- Téléassistance
- Garde d'enfants

Services qui peuvent être financés (CAF, Conseil départemental, CARSAT, MSA, CPAM...). Possibilité de bénéficier d'avantages fiscaux selon la législation en vigueur.

Josette LACROIX, Présidente



Garderie Les P'tits Loups *RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016, UNE HAUSSE DES EFFECTIFS.*



La garderie Les P'tits Loups a enregistré en septembre 2015 une hausse des inscriptions : 102 enfants, répartis de la façon suivante : 41 scolarisés en maternelle et 61 en primaire (94 pour la rentrée scolaire 2014/2015). On note des pics importants de fréquentation les mardis et jeudis soir.

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions à partir de 7h15 (y compris le mercredi) et le soir de 16h30 à 19h00, Maria la surveillante périscolaire est secondée par Julie et Nane, les ATSEM de l'école. Celles-ci sont encore cette année, mises à disposition gracieusement de l'association par la municipalité de Prissé. Des présences précieuses qui sont obligatoires au-delà de 20 enfants présents dans la structure.

Le soir, après le goûter, place à la détente ! De nombreux jeux adaptés à tous les âges (legos, jeux de société, tapis et jeux de construction, voitures, poupons, coloriage etc.) sont mis à disposition des enfants afin qu'ils puissent se détendre et jouer tous ensemble dans la bonne humeur en attendant l'arrivée des parents. Certains primaires, plus studieux profitent de ce moment pour s'avancer dans leurs devoirs avant de rentrer chez eux.

Des nouveaux achats ont d'ailleurs été réalisés cette année pour renouveler le parc des jeux et répondre aux demandes des enfants.

Les parents bénévoles - Garderie Les P'tits Loups



Don du sang *LE SANG NOUVEAU EST-IL ARRIVÉ ?*



Si chaque automne à la mi-novembre on fête l'arrivée du Beaujolais nouveau en France et dans le monde, il ne semble pas devoir en être de même pour celle du sang nouveau. L'antienne revient certes régulièrement dans les médias : « On pourra peut-être bientôt se passer de sang humain », « A quand un sang artificiel pour les transfusions ? »... Mais aujourd'hui, s'il ne faut pas préjuger ni douter des progrès de la recherche médicale à l'avenir, personne ne peut dire dans quel délai cette découverte, qui serait une véritable révolution, surviendra. L'échéance paraît encore bien lointaine, et en attendant, rien ne pourra remplacer le sang d'autrui, le sang humain, pour sauver des vies.

Qu'en est-il des besoins ? Si on se référait uniquement aux accidents de la route, qui sont 3 à 4 fois moins nombreux qu'il y a 25 ans, on penserait que ces besoins diminuent. Mais dans le même temps l'espérance de vie a Dieu merci beaucoup progressé, et avec elle les traitements lourds comme les cancers dont certains nécessitent beaucoup de transfusions sanguines.

Aussi les amicales de donneurs de sang bénévoles comme celle du Val Lamartinien font-elles régulièrement appel à votre générosité, en liaison avec l'Etablissement Français du Sang, pour que puisse perdurer ce système français dont elles sont très fières, basé sur le bénévolat.

Rejoignez-nous lors des prochaines collectes organisées en 2016 dans votre secteur :

- mercredi 17 février à Prissé
- mercredi 27 avril à Pierreclos
- vendredi 24 juin à La Roche Vineuse (toute la journée)
- mercredi 24 août à Verzé
- vendredi 28 octobre à Bussièrès
- mardi 27 décembre à Igé

Faute de sang nouveau, votre sang neuf sera le bienvenu !

Gérard Coulon,
président de l'Amicale
du Val Lamartinien

Infos diverses

Adaptation des horaires du bureau de poste de Prissé

Amplitude horaire :
20 heures hebdomadaires

Date d'effet : 1er février 2016

Fermé le lundi

Mardi : 8h45 à 12h

Mercredi : 8h45 à 12h

Jeudi : 8h45 à 12h

Vendredi : 8h45 à 12h / 13h30 à 17h15

Samedi : 8h45 à 12h

Besoin d'une orientation ou d'une information juridique ?
Des professionnels sont à votre écoute
www.justice.gouv.fr

POINTS D'ACCES AU DROIT
Accueil gratuit et confidentiel

Services disponibles :

- Litiges avec l'administration
- Victimes
- Conciliateurs
- Droit de la consommation
- Huissiers
- Droit locatif
- Avocats
- Droit du travail
- Droit de la famille
- Juristes
- Troubles du voisinage
- Notaires

CDAD
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DE SAÔNE ET LOIRE

+ D'INFOS **03 85 39 92 06**
cdad-saone-et-loire@justice.fr

Cap
TPE
Conseil
Assistance
Proximité
pour les TPE

Gestion
administrative
et commerciale
à la carte

Maryline JOSEPH
71960 PRISSE

Tél. **06 45 32 97 46**
contact@cap-tpe.fr
www.cap-tpe.fr

Calendrier des Manifestations

2016

Janvier

Vendredi 15	Cérémonie Vœux du Maire	
Samedi 16	Match Basket N2	ESPM
Vendredi 22	Assemblée Générale	Association Cycliste
Samedi 23	Assemblée Générale	Cercle de l'Amitié

Février

Vendredi 5	Assemblée Générale	Tennis Club
Samedi 6	Match Basket N2	ESPM
Dimanche 7	Loto	ESPM
Samedi 13	Match Basket N2	ESPM
Mercredi 17	Don du Sang à Prissé	Amicale du Val Lamartinien

Notes : vacances scolaires : sam 13/02 au dim 28/02

Mars

Samedi 5	Match Basket N2 Repas dansant	ESPM ESPM
Samedi 12	Journée « Tennis Féminin » Concours de Belote	Tennis Club Cercle de l'Amitié
Dimanche 13	Assemblée Générale Repas+thé dansant La Roche Vineuse	Société Chasse l'Écho de la Blanchette FNACA
Samedi 19	Commémoration Guerre 1962 d'AFN Match Basket N2	Municipalité-FNACA ESPM

Notes : Pâques : dimanche 27

Avril

Du samedi 2 au dimanche 17	Tournois de double	Tennis Club
Dimanche 3	Randonnée pédestre	ESPM
Samedi 9	Match Basket N2	ESPM
Samedi 16	Fête des Classes en 6	Conscrits
Samedi 23	Match Basket N2	ESPM
Du Lundi 11 au vendredi 22	Stages Tennis jeunes et adultes	Tennis Club

Notes : vacances scolaires : sam 09/04 au dim 24/04

Mai

Dimanche 8	Commémoration 39-45	Municipalité
Samedi 14	Match Basket N2	ESPM
Dimanche 15	Randonnée pédestre	Patronage Laïque
Samedi 21	Concours de pêche	Société de Pêche
Samedi 28	Marché aux Fleurs	A.D.M.R.
Samedi 28 (ou 4/06)	Trophée jeunes R. CORTAMBERT	ESPM

Notes : Ascension : jeudi 5 - Pentecôte : Dimanche 15

Juin

Samedi 4 (ou 28/05)	Trophée jeunes R. CORTAMBERT	ESPM
Vendredi 10	Soirée « Badbecue »	Tennis Club
Samedi 18	Concours de pétanque	Société de Chasse
Du Samedi 18 au Dim 03/07	Tournois de simple	Tennis Club
Dimanche 26	Kermesse des Ecoles	Patronage Laïque
Mardi 28	Assemblée générale	ESPM



Calendrier des Manifestations

Juillet

Samedi 2	Gala de Danse	Foyer Rural
Tout le mois	Stages de tennis	Tennis Club
<i>Notes : vacances scolaires : mercredi 6 - Fête Nationale : jeudi 14</i>		

Août

Du samedi 21		
au dimanche 4/09	Tournois « National cup »	Tennis Club
Vendredi 26	Concours de Pétanque semi-nocturne	ESPM
Tout le mois	Stages de tennis	Tennis Club
<i>Notes : Fête Assomption : lundi 15</i>		

Septembre

Samedi 3	Journée détente	FNACA
Dimanche 4	Finales « National cup »	Tennis Club
Dimanche 11	Brocante musicale « B'Rock Music »	Sibé Musiques
Samedi 17		
et Dimanche 18	Journées Nationales du Patrimoine	
<i>Notes : rentrée scolaire : jeudi 1er</i>		

Octobre

Dimanche 2	Vide Greniers	ESPM
Dim. 9 (ou sam 8)	Expo Vente	Cercle de l'Amitié
Dimanche 9	Fête du vin nouveau	PCF Mâcon
Samedi 22 et		
Dimanche 23	Journées Portes Ouvertes	Vignerons des Terres Secrètes

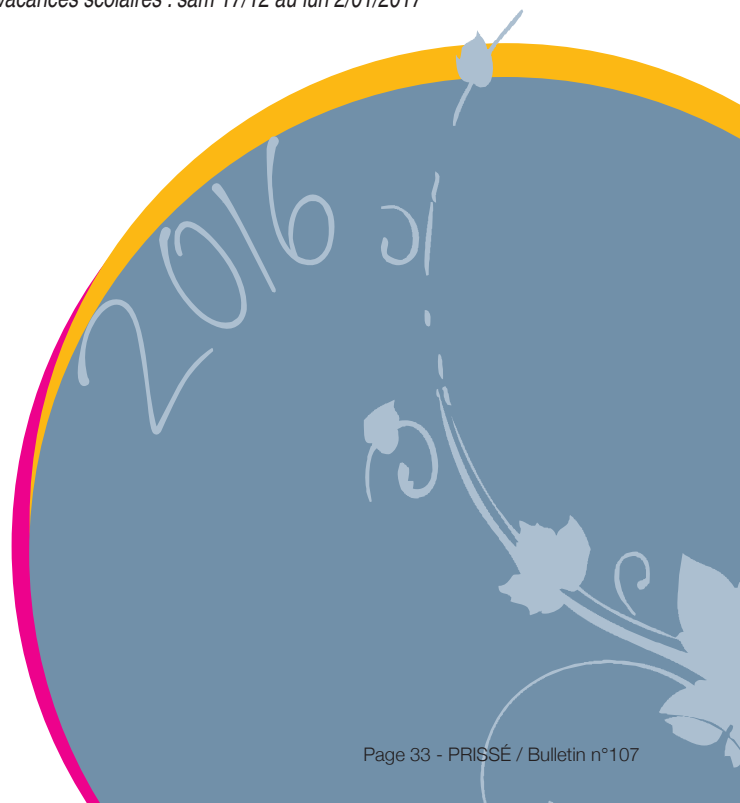
Notes : vacances scolaires : jeudi 20/10 au mercredi 2/11

Novembre

Samedi 5	Concours de Belote	Cercle de l'Amitié
Jeudi 10	Festival Best of	Sibé Musiques
Vendredi 11	Commémoration 14-18	Municipalité
Samedi 12	Concours de Belote à Verzé	FNACA
Dimanche 20	Loto	Patronage Laïque
Samedi 26	Course Pédestre	Association Cycliste
Date à confirmer	Spectacle « Cabaret » Chorale	Foyer Rural

Décembre

Dimanche 4	Banquet des Anciens	C.C.A.S.
Vendredi 16	Fête de Noël Écoles	Patronage Laïque
<i>Notes : Noël : Dimanche 25</i>		
<i>vacances scolaires : sam 17/12 au lun 2/01/2017</i>		



2^e semestre 2015

Naissances

• RODRIGUES MARTINEAU Charles	garçon
23/06/15	MACON (71)
• GILLOT Lisa	filles
06/08/15	MACON (71)
• RIGAUD Lola	filles
07/08/15	MACON (71)
• DETET Thaïs	filles
11/08/15	MACON (71)
• DUPONT Olivia Flora Madeleine	filles
09/09/15	MACON (71)
• BARBOSA ESTEVES Lika	garçon
14/09/15	MACON (71)
• INNOCENTI Alaïs	filles
09/10/15	MACON (71)
• OBERDORFF Louis Jean	garçon
15/10/15	MACON (71)

Mariages

• DEMURGER Simon Jean Marie et VEYHL Valérie Karen-Josephine	13/06/15	PRISSE
• GREFF Robert Alain et PAROISSE Edith	04/07/15	PRISSE
• BURDEAU David et DESCAILLOT Armelle	04/07/15	PRISSE
• Da COSTA ALMEIDA Antonio et LOUDENOT Christine	08/08/15	PRISSE
• SAHIN Ferhat et GULTEKIN Halime	24/10/15	PRISSE

Mariages hors de Prissé

• TESSIEUX Kevin et COLLOVRAY Fanette	04/07/15	DAVAYE
• MARTIN Damien et GALLAND Sophie	01/08/15	DAVAYE
• TOUTAN Thomas Jérôme et THEPOT Marie Anaïs Céline	05/09/15	BUSSIÈRES
• ANÉLARD Yannick et SOLON Emilie Marie Vivienne		L'ETANG SALÉ (Réunion)

Décès

• JANIAUD Louise née DROUET	St-LAURENT / SAONE (01)
19/07/15	
• DUNAND Emile Léon	MACON (71)
07/09/15	
• RAY Victor Simon	MACON (71)
16/09/15	
• MOREAU Robert	MACON (71)
26/10/15	
• GILLIBERT Louis Marie Stéphane Robert	MACON (71)
28/10/15	
• JUILLARD Gérard Antoine	LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY (71)
30/10/15	
• KUMPF Auguste Maurice	TRAMAYES (71)
20/11/15	

Inhumations au cimetière ou passage de corps sur la commune :

• PANNETIER Madeleine née TOUTAN	TRAMAYES (71)
24/06/15	
• ESTEVES Manuel Luis de Araujo	MACON (71)
17/07/15	
• THOMACHOT Geneviève Germaine Marcelle née SOMBARDIER	MACON (71)
25/07/15	
• ROUSSOT Marguerite née DESROCHES	MACON (71)
29/08/15	
• LE BOLLOCH Denise née PERDRIX	MACON (71)
23/10/15	

Renseignements utiles

Mairie

Courriel : mairiedeprise@orange.fr / **Tél.** 03 85 37 80 08 **Fax :** 03 85 37 63 15 / **Site :** www.mairie-prisse.fr

Ouverture du secrétariat : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h + vendredi de 13 h 30 à 16 h - Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 9 h à 11 h

Permanence Maire-Adjoint : Chaque lundi (sauf jours fériés) de 19 h à 20 h

Responsable technique : Ateliers municipaux : Loïc GUYOT - **Tél.** 03 85 37 62 61

Location salle des fêtes : Réservations salles et parc - Tél. mairie Gestionnaire : Isabelle HUMBERT - **Tél.** 03 85 37 62 87

Calendrier manifestations : Maurice AULAS - **Tél.** 03 85 37 83 42

Services Publics

LA POSTE :

Ouverture du bureau (158, rue de la Poste) :

- Lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00, fermé l'après-midi.
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15.
- Samedi de 9 h à 12 h 00.

Tél. 03 85 37 63 50

Levée du courrier : 16 h 00 du lundi au vendredi - 12 h 00 le samedi

Service des eaux :

SDEI à Charnay-lès-Mâcon

Renseignements sur factures, résiliation ou prise d'abonnement **0977 409 443**

N° d'urgence **0977 401 127**

EDF : accueil **0800 123 333**

Dépannage gaz : **03 85 94 77 77**

Dépannage électricité 24h/24 :

Tél. 09 72 67 50 70

ERDF : Pour connaître les prévisions de coupures dans la commune, inscrivez vous sur <http://www.erdf-prevenance.fr/>

Attention
NOUVEAUX HORAIRES
à partir
de Février 2016
Voir page 31

BUS : Transports à la demande (TREMA Fil) :

Réservation obligatoire

N° vert **0800 35 00 34**

Site Internet : www.trema-bus.fr

Mail : contact@trema-bus.fr

Bibliothèque communale : (vers école) :

Tél. 03 85 37 89 31

Ouverture :

- Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 11 h 45 à 13 h 45 (sauf vacances scolaires)
- Samedi de 9 h 30 à 12 h

Trésor Public de la Roche Vineuse :

Ouverture du bureau :

- les mardis et mercredis de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h,
- les lundis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h

Conciliateur de Justice :

M. Georges-Max THIRION

Tél. : 03 85 38 17 48 - Tél. : 06 88 07 20 40



Services pour les déchets : Camval - Pôle Environnement

Tél. 03 85 38 44 39

Ramassages des ordures ménagères :

A partir de 7 heures :

- Pour le bourg : mardi matin et vendredi matin
- Pour les hameaux : mardi matin

Conteneurs pour tris sélectifs :

En permanence aux lieux suivants :

- Route Blanche,
- Route Lamartine, Chemin de Liennant,
- Rue de la Fontaine,
- Route de la Blanchette,
- Route de Mouhy, Parking Super U.

Déchetteries : toutes celles du périmètre :

- La Roche Vineuse : lundi, mercredi, vendredi, samedi
- Charnay lès Mâcon : du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- La Grisière : du lundi au samedi et dimanche de 9 h à 12 h.

Ramassage d'encombrants :

(dépôt la veille au soir en bordure de voie publique) :

Un porte à porte 2 fois par an pour les habitants ne pouvant pas se déplacer (de 5 h 30 à 13 h).

S'inscrire en téléphonant à la CAMVAL -

Pôle Environnement : **03 85 38 44 39**

Récupération vêtements, livres, chaussures, chapeaux, cuirs :

- Conteneurs Association "RELAIS", en permanence
Rue de la Fontaine, Route de la Blanchette.
- Conteneur "Eco'Sol" Le Pont, en permanence
Route Lamartine

Ramassage bouchons de liège :

2 fois par an par l'association "AMI".

Dépôt Cour de la Mairie, la 1^{re} semaine d'avril et d'octobre

Récupération téléphones portables :

Par l'association FNATH-mobile - Dépôt secrétariat de Mairie.

Récupération bouchons plastiques,

cartouches d'imprimantes : Par le groupe scolaire.

*Prochaines dates
de ramassage :
22/01/2016
17/10/2016*

Groupe scolaire

Ecole maternelle : enfants de 3 à 6 ans

Directrice : M^{me} Nicole FAVIER

Tél. 03 85 37 62 00

Ecole primaire : du CP au CM2

Directeur : M. Jean-Pierre LOVATO

Tél. 03 85 37 80 42

Restaurant scolaire :

Tél. 03 85 37 60 82

Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Garderie périscolaire :

Tél. 03 85 37 60 82

Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 19 h les jours de classe, et mercredi matin de 7 h 15 à 9 h 00.

Ramassage scolaire :

- Maternelle et Primaire : Hameaux uniquement.
Renseignements et inscriptions : Mairie
- Enseignement secondaire : Bourg et hameaux
Renseignements et inscriptions : SITUM
Tél. 03 85 38 79 05

Ramassage Car-Postal : 03 85 21 98 78

Culte

Paroisse Saint Vincent en Val Lamartinien :

Route de Mâcon - La Roche Vineuse

Père Nicolas GOURY - **Tél. 03 85 38 60 70**

Permanence d'accueil (Edith PROST) : les mardi, mercredi, et vendredi de 15 h à 18 h à la Maison Paroissiale (1^{re} maison à l'entrée du Bourg de la Roche Vineuse) **Tél. 03 85 37 65 17**

Sécurité

Pompiers Prissé ou Mâcon - Tél. 18

S.M.U.R. Mâcon - Tél. 03 85 34 33 00

Gendarmerie Mâcon - Tél. 03 85 22 97 10

(196, rue des Cordiers)

CLSPD (Sécurité-Prévention)

Tél. 03 85 40 47 87

Médecine - Santé

Médecin : Dr Novello
Dr Jugnon-Fromentin
Tél. 03 85 37 83 40

Pharmacie des 2 Roches
Tél. 03 85 37 84 13

Infirmières : M^{mes} CHAPATON -
GHEURY - GROPPOSO -
LATHUILLÈRE - Tél. 03 85 37 60 24

Ostéopathes :
• MET Patrick : Tél. 03 85 37 62 93
• GUERIN Justine : Tél. 06 29 22 25 56

Masseur-Kinésithérapeute :
• **Centre Bien-être et amincissement :**
MET-DORIDON Isabelle
Tél. 03 85 37 61 58

• **Cabinet MET-WARIN-RAMEAU :**
211 Rue de la Fontaine
Tél. 03 85 37 60 24

Diététicienne : NAVAS Amélie
Tél. 06 76 14 09 30

Social

Service social : Assistante sociale - Maison Départementale des Solidarités -
M^{me} BERGER - 268, rue des Epinoches - Tél. 03 85 21 65 17

Association Portage repas à domicile :
1) St Gengoux le National - Tél. 03 85 92 55 23
2) ADMR Mâcon - Tél. 03 85 38 21 86

A.D.M.R. (Espace Polyvalent, rue de la Mairie)
Bureau ouvert : lundi, mardi, vendredi de 8 h à 12 h, jeudi de 8 h à 11 h
Tél/Fax. 03 85 37 89 38 - Mail : admr.prisse@orange.fr

Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse : Bureau ouvert : du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h Tél. 03 85 36 63 40

Micro-crèche de Prissé (CAMVAL) : 173, rue de la Fontaine - Tél. 03 85 38 97 41

Autres services

Association As des Ass "On prête tout" - RD 17 - Tél. 08 20 71 19 01

Ecole de Batterie DRUMS & GROOVE Julien NICOLAS - Tél. 06 59 34 75 59

Kinésologue : VERCHERE Laure - Tél. 07 77 69 49 52

Activités Associations communales

Foyer Rural :
Danse, gymnastique volontaire,
volley, chorale.
Présidente M^{me} Laure FAVRE :
Tél. 06 13 16 77 65

Basket :
• "Etoile Sportive Prissé-Mâcon"
Président M. Pascal CORTAMBERT
• "ESPM 2002"
Président : M. Fabien THOMAS
Bureaux (372, rue de la Fontaine) :
Tél. 03 85 37 64 31
Salle des sports : Tél. 03 85 37 62 73

Pêche : "La Gaule de la Petite
Grosne" Président M. Albert GUERIN :
Tél. 03 85 29 96 93

Pétanque Loisirs : (avril à octobre)
Contact : René MALATIER :
Tél. 06 59 39 31 17

Tarot : "Les 3 Bouts" (octobre à avril)
Contact : Maurice AULAS :
Tél. 03 85 37 83 42

Chasse : "L'Echo de la Blanchette"
Président M. Philippe JACO :
Tél. 03 85 35 84 99

Ecole : "Patronage laïque"
Présidente M^{me} Anne Sophie DUVERT
Tél. 03 85 37 88 74

Garderie Périscolaire :
"Les P'tits Loups"
Présidente M^{me} Nathalie BONNETAIN
Tél. 06 62 06 61 47

Aînés Ruraux : "Cercle de l'Amitié"
Présidente M^{me} Colette MEYER
Tél. 03 85 37 75 26

Vélo :
"Association Cycliste Prisséenne" -
Président M. Gilles BLETON :
Tél. 06 84 64 22 20

Tennis : "Tennis Club Prisséen"
Président M. Pierre DUBOIS :
Tél. 03 85 37 85 04

Chorale "A Piacere"
Michelle BROYER : Tél. 03 85 37 62 05

Sibé Musiques (La Coda)
Président M. Daniel THEVENET :
Tél. 03 85 37 60 36

Théâtre : "TPBS"
Président M. Jean-Jacques NONOT :
Tél. 03 85 37 82 23

